



POLITIQUE DE QUALITÉ INTÉGRÉE, ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Servicios Electricos Melmac S.L., est une entreprise dédiée à la réalisation et au montage d'installations électriques dans des parcs éoliens, de panneaux solaires et de systèmes de distribution d'énergie au niveau international.

Selon les principes et les volontés de Servicios Electricos Melmac S.L., nous acquérons par la présente l'engagement de nous acquérir l'engagement de :

- ✓ Répondre aux besoins de nos clients en garantissant leur satisfaction.
- ✓ Améliorer continuellement le système de gestion afin d'améliorer les performances environnementales et la qualité du service, en favorisant un bon environnement de travail et un esprit de participation.
- ✓ Respecter la législation et la réglementation en vigueur en matière de qualité, d'environnement, de santé et de sécurité, ainsi que toutes les autres exigences auxquelles l'entreprise souscrit et les autres réglementations applicables.
- ✓ Constituer un cadre de référence pour l'établissement et la vérification périodique des objectifs de qualité, d'environnement et de santé et sécurité.
- ✓ Intégrer nos clients et nos fournisseurs dans l'engagement de protection de l'environnement et des personnes, en promouvant : la conservation de l'environnement où se déroulent les activités, la gestion des déchets, la minimisation des risques et la prévention de la pollution.
- ✓ Offrir des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des blessures et la détérioration de la santé, ainsi que l'élimination des dangers et la réduction des risques.
- ✓ Prévenir les blessures et la détérioration de la santé des travailleurs de nos centres, ainsi que des autres parties intéressées, en adoptant les mesures nécessaires dans le développement de notre activité, y compris l'engagement pour la consultation et la participation des travailleurs et du représentant légal des travailleurs.

Cette politique est communiquée et comprise par tout le personnel de l'organisation, elle est disponible pour toutes les parties intéressées et elle est revue annuellement par la Direction Générale.

A Pampelune, le 21 mai 2021